



Ecole Célestin Freinet
3 bis rue Romain Rolland
16800 Soyaux

Compte-rendu du conseil d'école du 19 novembre 2013

Etaient présents

M. FORT, Adjoint au Maire, Affaires Scolaires
M. RICHARD, représentant M. le Maire de Soyaux
Mme LONGUEVILLE, Déléguée Départementale de l'Education Nationale
Mmes DELON, MAAKOUL, PERES, TOURNIER représentants de parents d'élèves
Mme CHARRIER, Mrs BAILLARD, CALLUAUD, HILT, LAVAUZELLE, enseignants
Mme MATTHIAS, RASED

Etaient excusés

M. CASALINI, IEN,
Mme LAVAUZELLE, coordonnatrice du Réseau ECLAIR
Mme le Dr HAJJAM, Médecin scolaire

La réunion est ouverte à 18 h 30

Mme BOIREAUD (parent d'élève) et M. HILT (enseignant) sont désignés secrétaires de séance.

1. Installation du Conseil d'Ecole

On souhaite la bienvenue aux parents d'élèves récemment élus avec près de 50 % des inscrits.
On rappelle les attributions du Conseil d'Ecole et les participants autorisés à voter.
Mme LONGUEVILLE (DDEN) présente ses missions.

2. Bilan de la rentrée scolaire

Les 93 élèves ont été répartis en quatre groupes :

- 1 classe de CP/CE1 de 20 élèves (17 et 3) avec M. HILT
- 1 classe de CE1/CE2 de 25 élèves (19 et 6) avec Mme CHARRIER
- 1 classe de CE2/CM1 de 24 élèves (18 et 6) avec M. CALLUAUD
- 1 classe de CM1/CM2 à 24 élèves (6 et 18) avec Mrs BAILLARD (le mardi) et LAVAUZELLE

On note que les prévisions pour la rentrée 2014 annoncent 95 élèves, soit 4 de plus que lors de la dernière rentrée à 5 classes.

Les premières observations croisées en conseils de cycle, avec Mme MATTHIAS (RASED) ont conduit à signaler environ 45 % d'enfants en difficulté d'apprentissage (légère hausse)

D'autres personnels interviennent auprès des classes :

- Mme TERNET, qui contribue à mettre en place les actions de soutien dans chaque classe (jeudi et vendredi après-midi)
- Mmes LEBIGRE, MATTHIAS, M. PREAU, qui constituent l'équipe du RASED,
- Mlle BRANDY, ETAPS, pour accompagner les activités en EPS
- Fen MOORE, notre assistante anglaise pour renforcer l'enseignement en LVE,
- Deux Assistantes pédagogiques au Collège du réseau ECLAIR auprès des classes de cycle 2.
- Les professeurs ressources du Collège (dispositif ECLAIR) interviendront dans l'année auprès des élèves du cycle 3 selon un calendrier et des thèmes en cours d'élaboration,

3. Nouvelle organisation de la semaine des élèves

On s'accorde à bien différencier la nouvelle répartition des activités scolaires (semaine dite de « quatre jours et demi ») de la mise en place des activités post et périscolaires. On convient qu'il est encore trop tôt pour tirer des conclusions, même si les nouveaux horaires (matinée légèrement allongée et après-midi légèrement raccourcie) permettent un travail pédagogique plus équilibré.

Des dispositifs périscolaires ont été mis en place autour de l'école.

L'ensemble du dispositif TAP (Temps d'Accueil Périscolaire) a été confié (organisation et animation) au CSCS FLEP par la Ville. Il accueille à ce jour environ 60 enfants tous âges confondus. Les parents regrettent le manque d'information sur les contenus proposés et déplorent l'hétérogénéité des âges dans les groupes constitués.

D'autres difficultés, dépassables, sont pointées : multiplicité des intervenants, n'aidant pas à la construction de repères pour les plus jeunes, temps de mise en route long et souvent bruyant, locaux d'accueil inadaptés dans l'école.

On s'inquiète aussi de l'extrême précarité des intervenants. Enfin on suggère de trouver des locaux à proximité pour plus de confort. L'équipe du CSCS est aussi en réflexion sur ces problématiques.

D'autres dispositifs ont été mis en place en complément :

- CLAS (aide aux devoirs) avec le CSCS FLEP de Soyaux (18 enfants et 25 en attente !)
- Ateliers Coup de Pouce : autour du lire et écrire (cycle2) avec le PRE pour 12 élèves
- Aide Pédagogique Complémentaire chaque lundi et jeudi de 15 h 45 à 16 h 30 pour quelques enfants repérés et invités par les maîtres dans chaque classe.
- Garderie municipale pour 4 enfants

Les intenses passages d'enfants et de parents à travers le préau de l'école à l'issue de ces activités gênent et ralentissent le travail du personnel d'entretien qui doit trop souvent reprendre son nettoyage.

Le Conseil d'Ecole à l'unanimité vote une règle nouvelle : « L'entrée et la sortie à l'école, après 16 h 00, se font exclusivement par l'accès du côté rue Romain Rolland »

4. Bilan comptable de la Coopérative scolaire

Au 1^{er} septembre, à la clôture des comptes, le bilan s'établissait à + 102,16 euros. On relève que les cotisations volontaires proposées aux familles des 93 élèves n'ont atteint que 81 € pour des cotisations dont le montant était fixé à 10 €. L'essentiel des opérations est constitué par la remise sur des ventes de petits produits (photographies scolaires, tombola de la FCOL). Les dépenses les plus fréquentes sont l'achat de titres de transport et l'entrée aux expositions ou spectacles.

Les parents d'élèves proposent de faire une nouvelle annonce et un nouvel appel pour relancer les propositions de cotisation.

On note aussi que l'ACSEF (Association Culturelle et Sportive de l'Ecole Freinet) reverse une grosse part des bénéfices générés par ses spectacles à la coopérative scolaire (dont la remise de plus de 50 livres pour la BCD en fin d'année).

5. Relations avec la mairie

Les crédits de fonctionnement

Fixé à 40 € par inscrit, ce budget n'a pas été réévalué depuis plusieurs années.

Les travaux

Des **ralentisseurs** ont été installés dans le virage rue Romain Rolland.

Aucun autre gros chantier n'a été programmé cette année : la réfection de **l'enrobé de la cour**, un moment envisagé, n'a pas été retenu.

On rappelle que la **rénovation des peintures** de couloirs et escaliers, engagée en 2012, s'est arrêtée aux deux tiers de la surface (couloir et escalier ouest non terminés)

On rappelle le très gros chantier prévu pour l'ensemble du groupe scolaire Herriot-Freinet : la **mise en accessibilité** des bâtiments pour les personnes en situation de handicap. Un ascenseur extérieur et une passerelle permettront aux personnes à mobilité réduite d'accéder à l'étage des deux écoles. Ce long chantier va condamner tout accès par la façade Pélissier pendant une grande partie de l'année.

L'entretien

Il est réalisé par du personnel de l'ARU (Association de Régie Urbaine). On salue la discrétion et l'efficacité de ces personnes.

La sécurité

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé sans soucis dans les premiers jours de la rentrée.

La restauration scolaire et la garderie

Les parents ne font pas de remarque particulière sur la qualité et la quantité des repas servis mais s'inquiètent de problèmes d'insolence de quelques élèves envers le personnel communal chargé de la restauration scolaire. Ils s'interrogent sur l'organisation de la surveillance du temps de récréation pendant la pause déjeuner. On rappelle que ce temps n'est pas un temps obligatoire et qu'un règlement intérieur a été communiqué pour signature aux familles des inscrits. Quel est le taux de retour de ces signatures ?

Le bus

Il reste toujours le problème de la disponibilité du bus municipal.

Les enseignants souhaiteraient savoir si le principe d'une réservation d'une journée par mois pour une des classes (à répartir ensuite) peut être envisagé.

NTIC : les demandes d'investissement

Les enseignants rappellent qu'à chaque conseil d'école depuis avril 2011, ils ont alerté sur l'état du parc informatique : d'abord vétustes, aujourd'hui obsolètes voire **hors d'usage**, nos ordinateurs sont inutilisables en réseau et peu fiables en travail isolé. **Il est réellement impossible de faire travailler les élèves à la construction des compétences attendues pour le B2I**, pas plus pour la conception (saisie et mise en page) de notre journal Le Petit Célestin ou la recherche documentaire. **Des travaux ont depuis été réalisés** : un câblage permet un accès filaire stable vers les ressources partagées et l'internet dans toutes les pièces de l'école... mais aucun ordinateur n'est utilisable, hormis le plus récent, dédié au partage des ressources. Le poste de direction (bureau des maîtres) donne aussi des signes de fatigue.

Les enseignants rappellent qu'ils n'ont pas besoin d'appareils derniers cris et très puissants mais d'appareils qui fonctionnent correctement dans chacune des classes pour en faciliter l'accès et l'utilisation. **L'équipe confirme le choix d'un dispositif du type « classe mobile » comme utilisé dans les classes Ecole Numérique Rurale**. A cet effet un audit et des conseils en équipement ont déjà été effectués par le CDDP et transmis, sans suite aujourd'hui. Il consiste en un ensemble de 12 postes mobiles qu'on peut soit rassembler en salle informatique, soit répartir dans les classes, reliés à un nouveau serveur sécurisé et adapté à l'utilisation par les élèves.

En outre, depuis la rentrée 2012, le **vidéoprojecteur** fixé au plafond de la salle informatique est en fin de vie : l'image projetée n'est plus lisible.

6. Les projets

Le Conseil des maîtres se propose de reconduire son **Projet d'Ecole** courant, dans l'attente de nouvelles instructions. L'action spécifique de l'année scolaire sera la participation de toutes les classes au projet fédérateur dit « ZEPDIT » autour du thème du jeu et des jeux.

On conserve aussi les trois axes communs :

- Lire, écrire, avec une éducation aux médias d'information
- Différenciation pédagogique
- Pratiques citoyennes

Les projets de classe

- CP/CE1 : travail sur le Petit Célestin, dès que possible
Rencontres USEP
Cycle natation à Nautilis à partir de décembre 2013
Petit Raid USEP en juin (2 jours et 1 nuit) dans la vallée de l'Anguienne (découverte de la faune et de la flore, randonnées, jeux sportifs)
- CE1/CE2 : mêmes projets
Festival de la littérature à Ruelle
- Cycle 3 : Petit raid USEP en juin
Cycle de Voile scolaire (de septembre à novembre)
Animations sur la sonorisation de dessin animé (avec la CIBDI)
Travail collectif sur le site de l'école, dès que possible.
Concert « Casse Noisette » (octobre 2013)

7. Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école est voté à l'unanimité. À ce règlement, conforme au Règlement départemental type, s'ajoutent des annexes réalisées lors des conseils de délégués d'élèves. Leurs comptes rendus sont affichés dans chacune des classes et sous le préau. On y ajoute la règle d'accès à l'école après 16 h 00, nouvellement votée.

8. Questions diverses

Le Directeur fait part du dispositif de médiation sociale expérimental initié par des chercheurs du Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP) lié à Sciences Po. Il consistera, à la fin de l'année scolaire, pour les enfants, les parents et les enseignants, à répondre à un questionnaire anonyme sur la lutte contre la violence et le harcèlement scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 40.

Les secrétaires du conseil d'Ecole

Mme BOIREAUD, parent d'élève et M. HILT, enseignant

Transmis le 26 novembre 2013 par le Directeur
Denis LAUAUZELLE

